



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Lois

Question écrite n° 121309

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la mise en oeuvre de la loi n° 91-1322 du 30 décembre 1991 de finances pour 1992. En effet, il semblerait que les décrets d'application des articles 23-I alinéa 2, 112 alinéa 3, 118-11 alinéa 3, 120-I alinéa 2, et 123 alinéa 2 de ce texte n'aient pas encore été adoptés à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121309

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3056